

Transmission des données de déficit et de dette pour 2011 - 2^{ème} notification

Déficit public de la zone euro et de l'UE27 respectivement de 4,1% et 4,4% du PIB

Dette publique à 87,3% et 82,5%

Le déficit public¹ s'est réduit en termes absolus en 2011 par rapport à 2010, tant dans la **zone euro**² (ZE17) que dans l'**UE27**, tandis que la dette publique¹ a augmenté dans les deux zones. Le ratio du déficit public par rapport au PIB a baissé dans la **zone euro**, passant de 6,2% en 2010³ à 4,1% en 2011, et dans l'**UE27**, passant de 6,5% à 4,4%. Le ratio de la dette publique par rapport au PIB a augmenté dans la **zone euro**, de 85,4% à la fin de 2010 à 87,3% à la fin de 2011, ainsi que dans l'**UE27**, de 80,0% à 82,5%.

		2008	2009	2010	2011
Zone euro (ZE17)					
PIB prix du marché (pm)	(millions euro)	9 241 541	8 922 208	9 176 138	9 420 834
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-196 366	-566 498	-569 469	-390 708
	(% du PIB)	-2,1	-6,3	-6,2	-4,1
Dépenses publiques	(% du PIB)	47,1	51,2	51,0	49,5
Recettes publiques	(% du PIB)	45,0	44,9	44,8	45,4
Dette publique	(millions euro)	6 489 962	7 135 458	7 833 349	8 227 833
	(% du PIB)	70,2	80,0	85,4	87,3
UE27					
PIB pm	(millions euro)	12 472 988	11 754 729	12 278 824	12 650 044
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-303 470	-806 992	-800 906	-560 834
	(% du PIB)	-2,4	-6,9	-6,5	-4,4
Dépenses publiques	(% du PIB)	47,1	51,1	50,6	49,1
Recettes publiques	(% du PIB)	44,7	44,2	44,1	44,7
Dette publique	(millions euro)	7 763 975	8 764 582	9 826 981	10 433 926
	(% du PIB)	62,2	74,6	80,0	82,5

En 2011, les déficits publics les plus faibles, par rapport au PIB, ont été enregistrés au **Luxembourg** (-0,3%), en **Finlande** (-0,6%) et en **Allemagne** (-0,8%), tandis que la **Hongrie** (+4,3%), l'**Estonie** (+1,1%) et la **Suède** (+0,4%) ont affiché un excédent public. Dix-sept États membres ont enregistré un déficit supérieur à 3% du PIB: l'**Irlande** (-13,4%), la **Grèce** et l'**Espagne** (-9,4% chacun), le **Royaume-Uni** (-7,8%), la **Slovénie** (-6,4%), **Chypre** (-6,3%), la **Lituanie** et la **Roumanie** (-5,5% chacun), la **France** (-5,2%), la **Pologne** (-5,0%), la **Slovaquie** (-4,9%), les **Pays-Bas** (-4,5%), le **Portugal** (-4,4%), l'**Italie** (-3,9%), la **Belgique** (-3,7%), la **Lettonie** (-3,4%) et la **République tchèque** (-3,3%). Au total en 2011 par rapport à 2010, 25 États membres ont enregistré une amélioration de leur solde public, par rapport au PIB, et deux une détérioration.

À la fin de 2011, les plus bas niveaux de dette publique par rapport au PIB ont été relevés en **Estonie** (6,1%), en **Bulgarie** (16,3%), au **Luxembourg** (18,3%), en **Roumanie** (33,4%), en **Suède** (38,4%) et en **Lituanie** (38,5%). Quatorze États membres ont affiché un ratio de dette publique supérieur à 60% du PIB: la **Grèce** (170,6%), l'**Italie** (120,7%), le **Portugal** (108,1%), l'**Irlande** (106,4%), la **Belgique** (97,8%), la **France** (86,0%), le **Royaume-Uni**

(85,0%), la **Hongrie** (81,4%), l'**Allemagne** (80,5%), l'**Autriche** (72,4%), **Chypre** (71,1%), **Malte** (70,9%), l'**Espagne** (69,3%) et les **Pays-Bas** (65,5%). Au total en 2011 par rapport à 2010, six États membres ont enregistré une amélioration de leur dette publique, exprimée en pourcentage du PIB, et 21 une détérioration.

En 2011, les dépenses publiques⁴ dans la **zone euro** ont représenté 49,5% du PIB et les recettes publiques⁴ 45,4%. Dans l'**UE27**, elles ont été respectivement de 49,1% et 44,7%. Entre 2010 et 2011, le ratio des dépenses publiques a baissé dans les deux zones, tandis que celui des recettes publiques a augmenté.

Réserves sur les données déclarées⁵

Irlande: Eurostat lève la réserve spécifique, formulée en avril 2012, sur les données déclarées par l'Irlande relatives à la non-finalisation des plans de restructuration des banques "Allied Irish Banks" et "Irish Life & Permanent" (rebaptisée "Permanent TSB" en 2012). L'office central statistique d'Irlande et Eurostat ont examiné les plans de restructuration mis à jour et transmis aux autorités européennes de la concurrence. Ces plans constituent une base appropriée pour diviser les apports de fonds de juillet 2011 dans "Allied Irish Banks" et "Permanent TSB" entre une composante accroissant le déficit et une autre composante sans impact sur le déficit. Ces informations ont été prises en compte dans les données révisées déclarées par l'Irlande.

Irlande: Eurostat lève la réserve spécifique, formulée en avril 2012, sur les données déclarées par l'Irlande relatives au classement statistique de "National Asset Management Agency Investment Limited" (NAMA-IL). Sur la base des documents fournis par l'office central statistique d'Irlande, et suite à la cession par "Irish Life" de sa participation dans NAMA-IL à un investisseur privé, NAMA-IL est désormais majoritairement à capital privé, ce qui est la condition nécessaire pour qu'une telle entité puisse être classée en dehors du secteur des administrations publiques, conformément à la décision d'Eurostat du 15 juillet 2009 sur les interventions publiques dans le cadre de la crise financière.

Modification par Eurostat de données déclarées⁶

Royaume-Uni: l'office national statistique du Royaume-Uni a reclassé "Bradford & Bingley" et "Northern Rock Asset Management" au sein du secteur des administrations publiques, conformément au chapitre sur la défaillance financière de la publication "ESA95 Manual on Government Deficit and Debt". Par conséquent, Eurostat n'a plus à modifier les données du déficit et de la dette déclarées par le Royaume-Uni, en ce qui concerne les structures publiques de défaillance financière.

Autres points

i. Prêts intergouvernementaux

Afin de consolider de façon appropriée la dette des administrations publiques dans les agrégats européens et de fournir cette information aux utilisateurs, Eurostat collecte et publie des données sur les prêts gouvernementaux aux autres États de l'UE, y compris ceux effectués via la Facilité Européenne de Stabilisation Financière (FESF). En 2011, les données sur les prêts intergouvernementaux se réfèrent principalement aux prêts accordés à la Grèce, à l'Irlande et au Portugal.

ii. Tableaux complémentaires relatifs à la crise financière

L'annexe 2 présente des tableaux complémentaires relatifs à la crise financière pour l'UE et la zone euro. Eurostat publie ces tableaux complémentaires par État membre sur son site:

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/government_finance_statistics/excessive_deficit/supplementary_tables_financial_turmoil

Ces tableaux contiennent des données sur le "gain/coût net pour les administrations publiques (impact sur le déficit public SEC95)" ainsi que sur "l'encours des actifs et passifs effectifs et des passifs contingents des administrations publiques" en relation avec les interventions publiques menées dans le contexte de la crise financière pour les années 2008 à 2011. Voir également la décision d'Eurostat sur l'enregistrement statistique des interventions publiques destinées à soutenir les institutions et les marchés financiers durant la crise financière (communiqué de presse d'Eurostat 103/2009 du 15 juillet 2009).

Une note distincte est fournie sur le traitement statistique de la participation de l'Etat dans la crise bancaire en 2011. Voir la section 2 de la note de synthèse d'Eurostat (octobre 2012) sur les tableaux complémentaires relatifs à la crise financière à l'adresse:

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/government_finance_statistics/documents/Background_note_fin_crisis_Oct_2012_final.pdf

iii. Stock des passifs sur les crédits commerciaux et les avances

Eurostat publie pour la première fois sur son site internet, comme information complémentaire sur les passifs des administrations publiques, les données sur les crédits commerciaux et les avances, telles que reportées par les États membres pour les années 2008 à 2011:

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/government_finance_statistics/documents/Note_on_AF.71L-Oct_2012.pdf

Il faut rappeler que, conformément au règlement 479/2009, tel que modifié, les engagements des administrations publiques relatifs à des crédits commerciaux et avances ne font pas partie de la dette de Maastricht.

Informations générales

Dans le présent communiqué de presse, Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, fournit⁷ les données relatives au déficit et à la dette des administrations publiques, basées sur les chiffres déclarés par les États membres dans le cadre de la **deuxième notification de 2012** pour les années 2008 à 2011 en vue de l'application de la procédure concernant les déficits excessifs. Cette notification est fondée sur le système de comptabilité nationale SEC95. Le présent communiqué de presse inclut également des données sur les dépenses et recettes des administrations publiques, ainsi qu'une annexe présentant les principales révisions depuis le communiqué de presse d'avril 2012.

Eurostat publiera également sur son site internet, dans la section consacrée aux statistiques de finances publiques, des informations sur les comptes sous-jacents des administrations publiques ainsi que sur la contribution du déficit/excédent et les autres facteurs pertinents influant sur la variation du niveau de la dette (ajustement flux-stocks):

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/government_finance_statistics/introduction.

1. Selon le Protocole sur la procédure concernant les déficits excessifs annexé au Traité de la CE, le déficit (respectivement l'excédent) public est défini comme le besoin (respectivement la capacité) de financement de l'ensemble du secteur des administrations publiques (administration centrale, administrations d'états fédérés, administrations locales et administrations de sécurité sociale). Il est calculé selon les concepts de la comptabilité nationale (Système Européen des Comptes, SEC95). La dette publique est la dette brute consolidée de l'ensemble du secteur des administrations publiques en fin d'année (en valeur nominale).
 - Tableau des agrégats de la zone euro et de l'UE27: les données sont exprimées en euros. Pour les pays n'appartenant pas à la zone euro, les taux de conversion en euro sont les suivants:
 - pour le déficit/excédent public et le PIB: taux de change annuel moyen,
 - pour l'encours de la dette publique: taux de change en fin d'année.
 - Tableau des données nationales: celles-ci sont exprimées en monnaies nationales. Pour la Slovaquie et l'Estonie, les données pour les années antérieures à l'adoption de l'euro ont été converties en euro en utilisant le taux de change irrévocable.
2. Zone euro (ZE17): Belgique, Allemagne, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, France, Italie, Chypre, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Slovénie, Slovaquie et Finlande. Dans le tableau, la zone euro inclut l'Estonie et la Slovaquie sur l'ensemble de la période, bien que la Slovaquie ait rejoint la zone euro le 1^{er} janvier 2009 et l'Estonie le 1^{er} janvier 2011.
3. Dans la précédente publication des données pour la procédure de déficits excessifs, les déficits publics de la ZE17 et de l'UE27 étaient en 2011 respectivement de 4,1% et 4,5% du PIB. La dette publique de la ZE17 était de 87,2% du PIB et celle de l'UE27 de 82,5% du PIB. Voir le communiqué de presse 62/2012 du 23 avril 2012.
4. Les dépenses et les recettes publiques sont transmises à Eurostat dans le cadre du programme de transmission du SEC95. Elles correspondent à la somme d'opérations non financières des administrations publiques. Elles incluent à la fois les opérations courantes et les opérations en capital. Pour les définitions, voir le règlement du Conseil 2223/96 tel que modifié. Il faut noter que le solde des finances publiques (c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses publiques totales) n'est pas exactement le même selon le SEC95 ou celui calculé aux fins de la procédure concernant les déficits excessifs (voir règlement du Conseil 2558/2001 sur le reclassement des paiements dans le cadre d'accords de swaps et de contrats de garantie de taux).
5. Le terme de "réserves" est défini dans l'article 15 (1) du règlement du Conseil 479/2009, tel que modifié. La Commission (Eurostat) exprime des "réserves" quand elle a des doutes sur la qualité des données déclarées.
6. Conformément à l'article 15 (2) du règlement du Conseil 479/2009, tel que modifié, la Commission (Eurostat) peut modifier les données déclarées par les États membres et fournit des données modifiées ainsi qu'une justification de cette modification lorsqu'il est évident que les données déclarées par les États membres ne sont pas conformes aux exigences de qualité (conformité aux règles comptables, exhaustivité, fiabilité, fraîcheur et cohérence des données statistiques).
7. Conformément à l'article 14 (1) du règlement du Conseil 479/2009, tel que modifié, Eurostat fournit, dans les trois semaines qui suivent la date d'échéance des déclarations, les données du déficit et de la dette en vue de l'application de la procédure sur les déficits excessifs. La fourniture des données doit faire l'objet d'une publication.

Pour plus d'informations sur la méthodologie des statistiques déclarées dans le cadre de la procédure concernant les déficits excessifs, voir le règlement du Conseil 479/2009 tel que modifié par le règlement du Conseil 679/2010 (une version consolidée est disponible sur: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2009R0479:20100819:FR:PDF>), le règlement du Conseil 2223/96, tel que modifié (une version consolidée est disponible sur: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/consleg/1996/R/01996R2223-20030807-fr.pdf>) et la publication d'Eurostat "ESA95 manual on government deficit and debt", quatrième édition (2012):

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/product_details/publication?p_product_code=KS-RA-12-003

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Tim ALLEN

Tél: +352-4301-33 444

eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Communiqués de presse sur internet: <http://ec.europa.eu/eurostat>

Une sélection des principaux indicateurs économiques européens: <http://ec.europa.eu/eurostat/euroindicators>

PIB, déficit/excédent et dette dans l'UE (en monnaie nationale)

		2008	2009	2010	2011
Belgique					
PIB pm	(millions euro)	346 375	340 777	356 125	369 836
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-3 490	-18 871	-13 389	-13 771
	(% du PIB)	-1,0	-5,5	-3,8	-3,7
Dépenses publiques	(% du PIB)	49,8	53,7	52,5	53,3
Recettes publiques	(% du PIB)	48,7	48,1	48,6	49,4
Dette publique	(millions euro)	308 958	326 022	340 233	361 625
	(% du PIB)	89,2	95,7	95,5	97,8
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		130	830	2 586
	(% du PIB)		0,0	0,2	0,7
Bulgarie					
PIB pm	(millions BGN)	69 295	68 322	70 511	75 265
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions BGN)	1 157	-2 961	-2 198	-1 535
	(% du PIB)	1,7	-4,3	-3,1	-2,0
Dépenses publiques	(% du PIB)	38,4	41,4	37,4	35,6
Recettes publiques	(% du PIB)	40,1	37,1	34,3	33,6
Dette publique	(millions BGN)	9 481	9 992	11 453	12 290
	(% du PIB)	13,7	14,6	16,2	16,3
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions BGN)		0	0	0
	(% du PIB)		0,0	0,0	0,0
République tchèque					
PIB pm	(millions CZK)	3 848 411	3 758 979	3 799 547	3 841 370
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions CZK)	-85 947	-218 331	-182 711	-125 177
	(% du PIB)	-2,2	-5,8	-4,8	-3,3
Dépenses publiques	(% du PIB)	41,1	44,7	43,7	43,0
Recettes publiques	(% du PIB)	38,9	38,9	39,0	39,8
Dette publique	(millions CZK)	1 104 338	1 285 563	1 436 552	1 567 883
	(% du PIB)	28,7	34,2	37,8	40,8
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions CZK)		0	0	0
	(% du PIB)		0,0	0,0	0,0
Danemark					
PIB pm	(millions DKK)	1 753 152	1 667 839	1 754 648	1 782 515
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions DKK)	56 779	-44 227	-44 020	-32 543
	(% du PIB)	3,2	-2,7	-2,5	-1,8
Dépenses publiques	(% du PIB)	51,5	58,0	57,8	58,0
Recettes publiques	(% du PIB)	54,8	55,2	55,1	56,1
Dette publique	(millions DKK)	585 137	677 175	752 820	831 147
	(% du PIB)	33,4	40,6	42,9	46,6
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions DKK)		0	0	0
	(% du PIB)		0,0	0,0	0,0
Allemagne					
PIB pm	(millions euro)	2 473 800	2 374 500	2 496 200	2 592 600
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-1 860	-73 180	-103 440	-20 230
	(% du PIB)	-0,1	-3,1	-4,1	-0,8
Dépenses publiques	(% du PIB)	44,1	48,2	47,7	45,3
Recettes publiques	(% du PIB)	44,0	45,1	43,6	44,5
Dette publique	(millions euro)	1 652 261	1 768 585	2 058 955	2 087 998
	(% du PIB)	66,8	74,5	82,5	80,5
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		784	6 049	19 994
	(% du PIB)		0,0	0,2	0,8

PIB, déficit/excédent et dette dans l'UE (en monnaie nationale)

		2008	2009	2010	2011
Estonie					
PIB pm	(millions euro)	16 235	13 762	14 323	15 951
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-478	-279	22	182
	(% du PIB)	-2,9	-2,0	0,2	1,1
Dépenses publiques	(% du PIB)	39,7	45,5	40,7	38,3
Recettes publiques	(% du PIB)	36,7	43,5	40,8	39,4
Dette publique	(millions euro)	737	991	957	975
	(% du PIB)	4,5	7,2	6,7	6,1
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	0	14
	(% du PIB)		0,0	0,0	0,1
Irlande					
PIB pm	(millions euro)	178 882	161 275	156 487	158 993
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-13 160	-22 484	-48 297	-21 256
	(% du PIB)	-7,4	-13,9	-30,9	-13,4
Dépenses publiques	(% du PIB)	43,1	48,7	66,1	48,1
Recettes publiques	(% du PIB)	35,7	34,7	35,2	34,9
Dette publique	(millions euro)	79 608	104 631	144 227	169 232
	(% du PIB)	44,5	64,9	92,2	106,4
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	347	347
	(% du PIB)		0,0	0,2	0,2
Grèce					
PIB pm	(millions euro)	233 198	231 081	222 151	208 532
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-22 880	-36 125	-23 732	-19 686
	(% du PIB)	-9,8	-15,6	-10,7	-9,4
Dépenses publiques	(% du PIB)	50,6	54,0	51,5	51,8
Recettes publiques	(% du PIB)	40,7	38,3	40,6	42,3
Dette publique	(millions euro)	263 284	299 682	329 513	355 658
	(% du PIB)	112,9	129,7	148,3	170,6
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	0	0
	(% du PIB)		0,0	0,0	0,0
Espagne					
PIB pm	(millions euro)	1 087 788	1 048 060	1 048 883	1 063 355
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-48 897	-117 143	-101 438	-100 402
	(% du PIB)	-4,5	-11,2	-9,7	-9,4
Dépenses publiques	(% du PIB)	41,5	46,3	46,3	45,2
Recettes publiques	(% du PIB)	37,0	35,1	36,6	35,7
Dette publique	(millions euro)	436 984	565 082	644 692	736 468
	(% du PIB)	40,2	53,9	61,5	69,3
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	2 598	8 717
	(% du PIB)		0,0	0,2	0,8
France					
PIB pm	(millions euro)	1 933 195	1 885 763	1 937 261	1 996 583
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-64 299	-142 223	-136 966	-103 324
	(% du PIB)	-3,3	-7,5	-7,1	-5,2
Dépenses publiques	(% du PIB)	53,3	56,8	56,6	56,0
Recettes publiques	(% du PIB)	49,9	49,2	49,5	50,8
Dette publique	(millions euro)	1 318 601	1 493 441	1 595 034	1 716 966
	(% du PIB)	68,2	79,2	82,3	86,0
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	4 448	14 989
	(% du PIB)		0,0	0,2	0,8

PIB, déficit/excédent et dette dans l'UE (en monnaie nationale)

		2008	2009	2010	2011
Italie					
PIB pm	(millions euro)	1 575 144	1 519 695	1 553 083	1 579 659
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-42 700	-82 752	-69 270	-61 758
	(% du PIB)	-2,7	-5,4	-4,5	-3,9
Dépenses publiques	(% du PIB)	48,6	51,9	50,4	49,9
Recettes publiques	(% du PIB)	45,9	46,5	46,0	46,1
Dettes publiques	(millions euro)	1 670 993	1 769 226	1 851 217	1 906 738
	(% du PIB)	106,1	116,4	119,2	120,7
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	3 909	13 118
	(% du PIB)		0,0	0,3	0,8
Chypre					
PIB pm	(millions euro)	17 157	16 854	17 406	17 979
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	161	-1 031	-920	-1 132
	(% du PIB)	0,9	-6,1	-5,3	-6,3
Dépenses publiques	(% du PIB)	42,1	46,2	46,2	46,1
Recettes publiques	(% du PIB)	43,1	40,1	40,9	39,8
Dettes publiques	(millions euro)	8 388	9 865	10 677	12 777
	(% du PIB)	48,9	58,5	61,3	71,1
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	43	144
	(% du PIB)		0,0	0,2	0,8
Lettonie					
PIB pm	(millions LVL)	16 085	13 070	12 784	14 275
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions LVL)	-682	-1 277	-1 040	-489
	(% du PIB)	-4,2	-9,8	-8,1	-3,4
Dépenses publiques	(% du PIB)	39,1	44,4	43,7	38,4
Recettes publiques	(% du PIB)	34,9	34,7	35,6	35,0
Dettes publiques	(millions LVL)	3 182	4 803	5 695	6 028
	(% du PIB)	19,8	36,7	44,5	42,2
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions LVL)		0	0	0
	(% du PIB)		0,0	0,0	0,0
Lituanie					
PIB pm	(millions LTL)	111 920	92 032	95 323	106 370
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions LTL)	-3 687	-8 682	-6 869	-5 848
	(% du PIB)	-3,3	-9,4	-7,2	-5,5
Dépenses publiques	(% du PIB)	37,2	43,7	40,8	37,4
Recettes publiques	(% du PIB)	34,0	34,3	33,6	31,9
Dettes publiques	(millions LTL)	17 375	26 983	36 127	40 962
	(% du PIB)	15,5	29,3	37,9	38,5
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions LTL)		0	0	0
	(% du PIB)		0,0	0,0	0,0
Luxembourg					
PIB pm	(millions euro)	37 372	36 027	39 906	42 604
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	1 192	-277	-331	-140
	(% du PIB)	3,2	-0,8	-0,8	-0,3
Dépenses publiques	(% du PIB)	39,1	44,6	42,8	42,0
Recettes publiques	(% du PIB)	42,3	43,9	42,0	41,6
Dettes publiques	(millions euro)	5 395	5 527	7 673	7 804
	(% du PIB)	14,4	15,3	19,2	18,3
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	55	183
	(% du PIB)		0,0	0,1	0,4

PIB, déficit/excédent et dette dans l'UE (en monnaie nationale)

		2008	2009	2010	2011
Hongrie					
PIB pm	(millions HUF)	26 543 305	25 626 480	26 607 339	27 886 401
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions HUF)	-990 440	-1 182 207	-1 164 350	1 211 680
	(% du PIB)	-3,7	-4,6	-4,4	4,3
Dépenses publiques	(% du PIB)	49,2	51,4	49,8	49,6
Recettes publiques	(% du PIB)	45,5	46,9	45,4	53,9
Dette publique	(millions HUF)	19 370 391	20 448 176	21 775 209	22 689 825
	(% du PIB)	73,0	79,8	81,8	81,4
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions HUF)		0	0	0
	(% du PIB)		0,0	0,0	0,0
Malte					
PIB pm	(millions euro)	5 859	5 857	6 235	6 499
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-268	-226	-225	-177
	(% du PIB)	-4,6	-3,9	-3,6	-2,7
Dépenses publiques	(% du PIB)	43,8	43,3	42,5	42,3
Recettes publiques	(% du PIB)	39,2	39,4	38,9	39,6
Dette publique	(millions euro)	3 632	3 963	4 258	4 607
	(% du PIB)	62,0	67,6	68,3	70,9
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	20	66
	(% du PIB)		0,0	0,3	1,0
Pays-Bas					
PIB pm	(millions euro)	594 481	573 235	588 740	601 973
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	3 073	-32 074	-30 118	-27 009
	(% du PIB)	0,5	-5,6	-5,1	-4,5
Dépenses publiques	(% du PIB)	46,2	51,4	51,2	49,8
Recettes publiques	(% du PIB)	46,7	45,8	46,1	45,4
Dette publique	(millions euro)	347 525	348 284	371 784	394 197
	(% du PIB)	58,5	60,8	63,1	65,5
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	1 247	4 187
	(% du PIB)		0,0	0,2	0,7
Autriche					
PIB pm	(millions euro)	282 744	276 151	286 397	300 712
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-2 635	-11 330	-12 866	-7 591
	(% du PIB)	-0,9	-4,1	-4,5	-2,5
Dépenses publiques	(% du PIB)	49,3	52,6	52,6	50,5
Recettes publiques	(% du PIB)	48,3	48,5	48,1	48,0
Dette publique	(millions euro)	180 475	191 069	206 087	217 782
	(% du PIB)	63,8	69,2	72,0	72,4
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	607	2 038
	(% du PIB)		0,0	0,2	0,7
Pologne					
PIB pm	(millions PLN)	1 275 508	1 344 505	1 416 585	1 523 245
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions PLN)	-46 950	-99 596	-111 291	-76 680
	(% du PIB)	-3,7	-7,4	-7,9	-5,0
Dépenses publiques	(% du PIB)	43,2	44,6	45,4	43,6
Recettes publiques	(% du PIB)	39,5	37,2	37,6	38,5
Dette publique	(millions PLN)	600 845	684 082	776 825	859 076
	(% du PIB)	47,1	50,9	54,8	56,4
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions PLN)		0	0	0
	(% du PIB)		0,0	0,0	0,0

PIB, déficit/excédent et dette dans l'UE (en monnaie nationale)

		2008	2009	2010	2011
Portugal					
PIB pm	(millions euro)	171 983	168 504	172 670	170 909
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-6 236	-17 103	-16 950	-7 525
	(% du PIB)	-3,6	-10,2	-9,8	-4,4
Dépenses publiques	(% du PIB)	44,8	49,8	51,3	49,4
Recettes publiques	(% du PIB)	41,1	39,6	41,4	45,0
Dette publique	(millions euro)	123 302	140 226	161 530	184 699
	(% du PIB)	71,7	83,2	93,5	108,1
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	548	1 212
	(% du PIB)		0,0	0,3	0,7
Roumanie					
PIB pm	(millions RON)	514 700	501 139	523 790	578 552
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions RON)	-29 242	-45 146	-35 747	-31 979
	(% du PIB)	-5,7	-9,0	-6,8	-5,5
Dépenses publiques	(% du PIB)	39,3	41,1	40,1	37,9
Recettes publiques	(% du PIB)	33,6	32,1	33,3	32,3
Dette publique	(millions RON)	69 020	118 428	159 511	193 144
	(% du PIB)	13,4	23,6	30,5	33,4
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions RON)		0	0	0
	(% du PIB)		0,0	0,0	0,0
Slovénie					
PIB pm	(millions euro)	37 244	35 556	35 607	36 172
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-702	-2 127	-2 046	-2 307
	(% du PIB)	-1,9	-6,0	-5,7	-6,4
Dépenses publiques	(% du PIB)	44,3	49,1	50,3	50,7
Recettes publiques	(% du PIB)	42,4	43,1	44,5	44,3
Dette publique	(millions euro)	8 180	12 449	13 737	16 954
	(% du PIB)	22,0	35,0	38,6	46,9
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	103	325
	(% du PIB)		0,0	0,3	0,9
Slovaquie					
PIB pm	(millions euro)	66 842	62 794	65 869	69 108
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-1 397	-5 022	-5 047	-3 414
	(% du PIB)	-2,1	-8,0	-7,7	-4,9
Dépenses publiques	(% du PIB)	34,9	41,5	40,0	38,2
Recettes publiques	(% du PIB)	32,8	33,5	32,3	33,2
Dette publique	(millions euro)	18 624	22 331	26 998	29 911
	(% du PIB)	27,9	35,6	41,0	43,3
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	0	173
	(% du PIB)		0,0	0,0	0,2
Finlande					
PIB pm	(millions euro)	185 670	172 318	178 796	189 368
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	8 160	-4 250	-4 455	-1 167
	(% du PIB)	4,4	-2,5	-2,5	-0,6
Dépenses publiques	(% du PIB)	49,2	56,1	55,8	54,8
Recettes publiques	(% du PIB)	53,6	53,4	53,0	53,9
Dette publique	(millions euro)	63 015	74 997	86 974	92 849
	(% du PIB)	33,9	43,5	48,6	49,0
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions euro)		0	392	1 316
	(% du PIB)		0,0	0,2	0,7

PIB, déficit/excédent et dette dans l'UE (en monnaie nationale)

		2008	2009	2010	2011
Suède					
PIB pm	(millions SEK)	3 204 320	3 105 790	3 337 531	3 502 534
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions SEK)	69 454	-22 216	9 439	12 412
	(% du PIB)	2,2	-0,7	0,3	0,4
Dépenses publiques	(% du PIB)	51,7	54,9	52,3	51,1
Recettes publiques	(% du PIB)	53,9	54,0	52,3	51,3
Dette publique	(millions SEK)	1 243 295	1 322 285	1 316 724	1 345 560
	(% du PIB)	38,8	42,6	39,5	38,4
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions SEK)		0	0	0
	(% du PIB)		0,0	0,0	0,0
Royaume Uni*					
PIB pm	(millions GBP)	1 440 931	1 401 863	1 466 569	1 519 134
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions GBP)	-73 101	-160 803	-149 381	-118 949
	(% du PIB)	-5,1	-11,5	-10,2	-7,8
Dépenses publiques	(% du PIB)	47,7	51,3	50,4	48,5
Recettes publiques	(% du PIB)	42,6	39,9	40,2	40,7
Dette publique	(millions GBP)	753 605	950 849	1 164 508	1 291 974
	(% du PIB)	52,3	67,8	79,4	85,0
pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière	(millions GBP)		0	0	403
	(% du PIB)		0,0	0,0	0,0
<i>Année budgétaire (ab)</i>		2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
<i>PIB pm ab</i>	<i>(millions GBP)</i>	<i>1 424 818</i>	<i>1 415 137</i>	<i>1 482 466</i>	<i>1 524 871</i>
<i>Déficit public (-) / excédent (+) ab</i>	<i>(millions GBP)</i>	<i>-100 063</i>	<i>-163 006</i>	<i>-141 726</i>	<i>-117 473</i>
	<i>(% du PIB)</i>	<i>-7,0</i>	<i>-11,5</i>	<i>-9,6</i>	<i>-7,7</i>
<i>Dette publique ab</i>	<i>(millions GBP)</i>	<i>799 926</i>	<i>1 049 033</i>	<i>1 182 617</i>	<i>1 312 137</i>
	<i>(% du PIB)</i>	<i>56,1</i>	<i>74,1</i>	<i>79,8</i>	<i>86,0</i>
<i>pour mémoire:prêts intergouvernementaux dans le contexte de la crise financière</i>	<i>(millions GBP)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>403</i>
	<i>(% du PIB)</i>		<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>

* Les données se réfèrent aux années calendaires. Les données se référant à l'année budgétaire (1^{er} avril au 31 mars) sont présentées en italiques. Pour le Royaume-Uni, les données pertinentes pour la mise en œuvre de la procédure sur les déficits excessifs sont celles de l'année budgétaire.

Annexe 1

Principales révisions entre les notifications d'avril 2012 et d'octobre 2012

Des explications spécifiques par pays sont présentées ci-dessous pour les révisions les plus importantes du déficit et de la dette des années 2008 à 2011, intervenues entre les notifications d'avril 2012 et d'octobre 2012, ainsi que pour celles du PIB.

Par rapport à la notification d'avril 2012, une révision du déficit public de 2011 d'environ -0,9% du PIB a été observée dans un État membre, des révisions de -0,3% dans trois États membres, des révisions comprises entre -0,2% et +0,3% dans vingt-deux États membres et une révision de +0,4% dans un État membre.

Déficit

Allemagne: la baisse du déficit pour 2011 est principalement due à la mise à jour des données de base nécessaires à la compilation des recettes et dépenses des administrations centrales et locales.

Irlande: la baisse du déficit pour 2010 est principalement due à la mise à jour des données de l'administration centrale et à la correction d'ajustements résiduels et de montants à régulariser par le "Health Service Executive". L'augmentation du déficit pour 2011 est principalement due à la révision de la composante "transfert en capital" des apports de fonds dans "Allied Irish Banks" et "Permanent TSB".

Espagne: l'augmentation du déficit pour 2010 est principalement due à des factures impayées et précédemment non enregistrées dans les comptes des sous-secteurs des administrations centrales et locales. La hausse du déficit pour 2011 est principalement due au reclassement d'apports de capitaux de l'administration centrale dans "Catalunya Caixa Bank", "NCG Bank" et "Unnim Bank" ainsi qu'à des factures impayées et non enregistrées dans les comptes des sous-secteurs des administrations centrales et locales.

Luxembourg: la baisse du déficit pour 2011 est principalement due à l'amélioration des résultats comptables des Fonds spéciaux et à une augmentation de l'excédent déclaré des caisses de sécurité sociale.

Pays-Bas: la baisse du déficit pour 2011 est principalement due à la mise à jour des données sur les transferts sociaux en nature ainsi que sur la formation brute de capital fixe.

Roumanie: la hausse du déficit pour 2011 est principalement due à la mise à jour des données de certains organismes de l'administration centrale, ainsi qu'à l'enregistrement de recettes fiscales dans le budget de l'État, dans le cadre des plans de restructuration pour les entreprises publiques ayant des arriérés de paiement accumulés.

Slovénie: la baisse du déficit pour 2010 est principalement due aux changements méthodologiques apportés à l'estimation de l'ajustement relatif au moment d'enregistrement des impôts ainsi qu'au moment d'enregistrement de la formation brute de capital fixe.

Royaume-Uni: la baisse du déficit pour 2011 est principalement due à la mise à jour des données tant pour les administrations centrales que locales, ainsi qu'à un changement méthodologique du moment d'enregistrement des impôts.

Dette

Italie: l'augmentation de la dette pour l'ensemble de la période couverte par le communiqué de presse est principalement due à la mise en œuvre de la décision d'Eurostat du 31 juillet 2012 sur l'enregistrement des crédits commerciaux.

Royaume-Uni: la baisse de la dette pour les années 2008 et 2009 est principalement due à un changement dans le calcul de l'impact des structures publiques de défaillance financière.

PIB

Par rapport au PIB notifié en avril 2012, le PIB de 2011 notifié en octobre 2012 aux fins de la procédure sur les déficits excessifs a été révisé par un certain nombre d'États membres pour de faibles montants. Une baisse de plus de 3% du PIB a été notifiée pour la Grèce ainsi qu'une baisse de près de 1% pour la Finlande. Une hausse comprise entre 1% et 2% du PIB a été notifiée pour l'Irlande, Chypre, Malte et la Slovaquie. Pour 2010, une diminution de plus de 2% du PIB a été notifiée pour la Grèce et une hausse comprise entre 1% et 2% pour Malte. Une baisse d'environ 4% du PIB pour 2009 et comprise entre 5% et 6% pour 2008 a été notifiée pour le Luxembourg.

Révisions des ratios de déficit/excédent public et de dette publique
entre la notification d'avril 2012 et la notification d'octobre 2012

		Déficit/excédent*				Dette			
		2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011
Belgique	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,2	-0,5	-0,3
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,5	-0,2
Bulgarie	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rép. tchèque	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,0	-0,2	-0,2	-0,3
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	-0,2	-0,3
Danemark	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Allemagne	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	-0,6	-0,7
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,6	-0,7
Estonie	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Irlande	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,1	0,3	-0,3	0,3	-0,3	-0,3	-1,8
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,2	-0,5	0,0	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du PIB	0,0	0,1	0,1	0,2	0,3	-0,3	-0,3	-1,7
Grèce	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	-0,3	-0,3	-0,1	0,3	3,4	5,2
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	-0,2	-0,3	-0,1	0,3	3,4	5,2
Espagne	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	-0,3	-0,9	0,0	0,0	0,3	0,8
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	-0,3	-0,9	0,0	0,0	0,1	0,1
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,1	0,6
France	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Italie	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,1	0,0	0,3	0,4	0,6	0,6
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,1	0,0	0,3	0,4	0,6	0,6
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chypre	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,5
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,1	0,3
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,3	-0,9
Lettonie	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,2	-0,3
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	-0,3
Lituanie	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Luxembourg	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,2	0,0	0,0	0,3	0,8	0,6	0,2	0,1
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du PIB	0,2	0,0	0,0	0,0	0,8	0,6	0,2	0,1

* Révisions des ratios de déficit/excédent: un signe positif correspond à une amélioration du solde des finances publiques rapporté au PIB, un signe négatif correspond à une détérioration.

Révisions des ratios de déficit/excédent public et de dette publique
entre la notification d'avril 2012 et la notification d'octobre 2012

		Déficit/excédent*				Dette			
		2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011
Hongrie	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	-0,2	0,1	0,0	0,0	0,4	0,8
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,8
Malte	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	-0,1	0,1	0,0	-0,3	-0,4	-1,1	-1,1
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,1	0,0	-0,3	-0,5	-1,2	-1,2
Pays-Bas	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,3	0,3
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	-0,1	0,0	0,2	0,0	0,2	0,3	0,3
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0
Autriche	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	-0,3	0,1	0,3
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,3	-0,1	0,1
Pologne	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Portugal	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,1	0,2	0,2	0,3
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Roumanie	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	-0,3	0,0	0,0	-0,1	0,1
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,1
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0
Slovénie	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,1	0,3	0,0	0,0	-0,2	-0,2	-0,7
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,1	0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	-0,2	-0,2	-0,7
Slovaquie	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	-0,1	0,0
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0
Finlande	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,1	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,3	0,5
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,1	0,0	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	-0,1
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,6
Suède	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Royaume-Uni	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	0,5	-2,5	-1,8	-0,2	-0,7
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	-0,1	0,0	0,4	-2,2	-1,4	0,0	0,0
	- due à la révision du PIB	0,0	0,1	0,0	0,1	-0,3	-0,4	-0,2	-0,7
UE27	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	-0,2	0,0	0,0
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	-0,1	0,1	0,1
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1
ZE17	Révision des ratios de déficit/excédent et de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
	- due à la révision du déficit/excédent ou de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1
	- due à la révision du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0

* Révisions des ratios de déficit/excédent: un signe positif correspond à une amélioration du solde des finances publiques rapporté au PIB, un signe négatif correspond à une détérioration.

Annexe 2

Tableaux complémentaires relatifs à la crise financière Interventions publiques destinées à soutenir les institutions financières¹

Tableau 1: Gain/coût net pour les administrations publiques enregistré dans le déficit public selon le SEC95
en millions d'euros

		Zone euro (ZE17)				UE27			
		2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011
A	Recettes (a+b+c+d)	2 150	9 533	14 422	19 691	30 635	21 120	19 760	24 997
a	Rémunération sur garanties à recevoir	247	3 374	6 164	6 024	746	6 567	9 113	8 910
b	Intérêts à recevoir	1 463	4 828	6 527	10 333	2 630	6 259	8 366	12 048
c	Dividendes à recevoir	69	1 237	1 472	2 650	69	1 237	1 544	3 349
d	Autres	371	93	259	685	27 190	7 056	737	691
B	Dépenses (e+f+g+h)	5 244	16 664	80 641	29 186	39 289	36 224	83 856	33 361
e	Intérêts à payer ²	1 530	6 275	9 297	11 795	2 266	9 806	12 073	14 433
f	Apports de capitaux augmentant le déficit (transferts en capital)	1 100	10 097	35 609	14 816	4 185	23 039	35 814	15 192
g	Appels de garantie	0	0	450	492	0	0	450	1 582
h	Autres	2 614	292	35 285	2 083	32 838	3 378	35 519	2 153
C	Gain/coût net pour les administrations publiques (A-B)	-3 091	-7 131	-66 218	-9 496	-8 651	-15 104	-64 096	-8 364
C	Gain/coût net pour les administrations publiques (A-B) (en % du PIB)	-0,03	-0,08	-0,72	-0,10	-0,07	-0,13	-0,52	-0,07

Source: Eurostat

Tableau 2: Encours des actifs et passifs effectifs⁴ et des passifs contingents des administrations publiques
en millions d'euros³

			Zone euro (ZE17)				UE27				
			2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011	
Administrations publiques	Actifs (D=a+b+c)	D	Patrimoine de clôture	175 398	211 130	392 787	354 763	214 321	306 177	587 104	500 416
		a	Crédits	49 487	25 694	24 903	28 698	69 833	61 189	137 110	128 063
		b	Titres autres qu'actions	56 662	80 208	260 113	238 130	61 925	86 385	270 846	247 368
		c	Actions et autres participations	69 249	105 229	107 771	87 935	82 563	158 604	179 148	124 985
		Passifs (E=d+e)	E	Patrimoine de clôture enregistré dans la dette publique selon le SEC95	177 828	221 843	473 870	460 066	244 046	360 395	622 856
		d	Crédits	25 725	41 271	251 119	215 269	28 587	43 029	252 114	215 768
		e	Titres autres qu'actions ⁴	152 103	180 572	222 751	244 796	215 459	317 366	370 742	378 131
Hors adm. publiques	Passifs contingents (F=f+g+h)	F	Patrimoine de clôture non enregistré dans la dette publique selon le SEC95	509 346	774 093	579 924	580 230	848 832	1 427 678	1 044 770	899 352
		f	Passifs et actifs sous garantie des administrations publiques ⁵	493 156	691 012	473 003	494 796	638 358	1 113 480	808 747	728 815
		g	Titres émis dans le cadre d'un dispositif de soutien à la liquidité ⁶	1 890	4 617	7 939	2 708	196 174	235 734	135 846	87 232
		h	Entités dédiées au soutien des banques (SPEs ⁷)	14 300	78 465	98 982	82 726	14 300	78 465	100 177	83 305
en % du PIB		D	Patrimoine de clôture - actifs	1,9	2,4	4,3	3,8	1,7	2,6	4,8	4,0
		E	Patrimoine de clôture - passifs	1,9	2,5	5,2	4,9	2,0	3,1	5,1	4,7
		F	Patrimoine de clôture - passifs contingents	5,5	8,7	6,3	6,2	6,8	12,1	8,5	7,1

Source: Eurostat

Les tableaux complémentaires relatifs à la crise financière visent à donner une image complète de l'impact effectif et potentiel, sur le déficit et la dette publics, des interventions publiques qui concernent directement le soutien aux institutions financières. Les mesures de soutien aux institutions non financières ainsi qu'à l'économie en général ne sont pas incluses dans les tableaux.

Le tableau 1 présente les données enregistrées dans les comptes publics et qui ont un impact effectif sur le déficit/excédent public. Le tableau 2 présente les données sur les stocks d'actifs et de passifs financiers résultant des interventions de soutien aux institutions financières. Il distingue les activités inscrites aux passifs des administrations publiques (inclues dans la dette publique) et celles qui peuvent potentiellement contribuer aux passifs des administrations publiques dans le futur, mais qui sont actuellement contingentes (ou conditionnelles) de futurs événements (non incluses pour le moment dans la dette publique).

En particulier, la ligne C du tableau 1 montre l'impact net en termes d'excédent/déficit public des interventions publiques directes dans la crise financière. Il apparaît que ces interventions ont accru le déficit public de l'**UE27** de 8,36 milliards d'euros (0,07% du PIB) en 2011. Dans la **zone euro**, l'impact net a été de 9,50 mrd (0,10% du PIB) en 2011.

Le tableau 2 montre que l'impact sur la dette publique a été en 2011 de 593,90 milliards d'euros (patrimoine de clôture des passifs) dans l'**UE27** (4,7% du PIB). L'impact a été de 460,07 mrd dans la **zone euro** (4,9% du PIB). En ce qui concerne les passifs contingents (ayant un impact potentiel sur la dette et éventuellement sur le déficit), ils s'élèvent à 899,35 milliards dans l'**UE27** (7,1% du PIB) et à 580,23 mrd dans la **zone euro** (6,2% du PIB).

Des tableaux complémentaires par État membre sur l'impact effectif et potentiel sur le déficit et la dette publics sont publiés sur le site d'Eurostat:

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/government_finance_statistics/excessive_deficit/supplementary_tables_financial_turmoil

1. Ces tableaux retracent les interventions des administrations publiques en soutien du secteur financier. Ils n'incluent pas celles qui s'inscrivent dans un cadre plus général de relance de l'activité économique.
2. Les intérêts à payer incluent les intérêts effectifs ou, si ce n'est pas applicable, les intérêts imputés sur les financements correspondants.
3. Tous les instruments financiers dans le tableau 2 sont exprimés en valeur nominale, à l'exception de l'actif du portefeuille d'actions ordinaires cotées en Bourse (qui sont enregistrées à la valeur du marché).
4. Par convention, pour évaluer les passifs des administrations publiques (soit l'impact des activités de soutien au secteur financier sur la dette Maastricht), les transferts de liquidités des administrations publiques (liés par exemple aux apports de capitaux, attribution de crédits et achat d'actifs) sont présumés avoir un impact direct sur la dette publique, à l'exception de l'impact des emprunts directs. En outre, devraient être incluses les imputations relatives aux coûts financiers (intérêts accumulés).
5. Il s'agit de garanties accordées par des administrations publiques à des actifs et passifs hors administrations publiques, à l'exclusion de la garantie des dépôts bancaires et de la garantie des engagements des SPEs incluses en (h). Il s'agit des seules garanties "actives" et non des plafonds de garantie annoncés dans certains plans. Cela inclut également les garanties sur des actifs qui, en cas d'appel de la garantie, impliquent d'enregistrer un passif des administrations publiques.
6. Les titres émis dans ces dispositifs très spécifiques de soutien à la liquidité ne sont pas inclus dans la dette publique (voir la décision d'Eurostat et la note d'accompagnement pour plus de détails). Par convention, ils sont enregistrés, comme les garanties, en "passifs contingents, hors administrations publiques", bien qu'il soit probable que l'exposition des gouvernements soit limitée.
7. Dans ce cas précis, ces entités à finalité spécifique ("Special Purposes Entities"), dédiées au soutien des banques dans lesquelles les gouvernements ont un rôle significatif y compris celui de garant, sont classées en-dehors des administrations publiques (voir la décision d'Eurostat et la note d'accompagnement pour plus de détails). Leurs engagements sont enregistrés en dehors du secteur des administrations publiques (comme passifs contingents des administrations publiques).